28

Eure-et-Loir

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

C'est la première fois aujourd'hui que nous vous présentons le rapport moral et d'activité du CAUE 28 depuis les locaux du conseil départemental.
En effet, le CAUE 28 est installé dans ces locaux depuis le 28 février 2018 où il voisine désormais géographiquement, l'Agence Technique Départementale au bénéfice souhaité pour les uns et les autres.
En avant propos, liminaire à la présentation de ce rapport d'activité pour l'année 2017, j'aimerais vous exprimer ma joie de présider cette association ancrée sur le territoire et dont, nous le verrons, les actions s'amplifient chaque année.
Vous rappeler également que notre assemblée générale sera élective cette année.

Cette activité s'est organisée à partir des orientations présentées lors du conseil d'administration du 20 mars 2017. Le rapport pour cette année 2017 permet de dresser un bilan significatif et positif sur ces orientations et nous indiquent les voies à poursuivre.
Ainsi, 229 conseils spécifiques et documentés, donnés aux particuliers, aux collectivités territoriales ou aux administrations et services de l'état, 64678 visites de notre observatoire, 4 expositions dans nos locaux et 5 expositions proposées au prêt attirant 1036 visiteurs, sont autant d'éléments de l'appréciation d'une réponse adaptée aux attentes des Euréliens et de leur territoire.
La spécificité du CAUE, comme lieu unique d'échanges et d'actions entre les acteurs du cadre de vie, est qu'il se constitue comme un véritable service d'intérêt public sur l'ensemble du territoire d'Eure-et-Loir.

Le mérite en revient à l'équipe en place, à l'utilisation adaptée de la taxe perçue dont le montant s'est stabilisé et a permis de répondre aux objectifs des actions prévues.

Les missions de base ont pu être menées grâce à une gestion maîtrisée, aux efforts de chacun et à une efficacité de l'équipe dont l'organisation correspond à l'équivalent de 6 emplois à temps plein.

Ainsi, conseiller, informer, sensibiliser, former autour des questions liées à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement ont été assurés selon les actions qui vont être développées dans ce rapport.

Mieux ouvrir la structure aux usagers et conforter les actions partenariales, selon les orientations et engagements pris en conseil d'administration redonne leurs pleines dimensions aux missions du CAUE en tant qu'acteur des solidarités départementales. Au niveau local, en termes d'aménagement du territoire et de ses modifications, chaque élu, chaque maître d'ouvrage, peut trouver auprès du CAUE, le conseil et l'accompagnement utiles.
Les besoins d'accompagnement dans les territoires sont importants. Nombreuses sont les demandes, de la plus modeste à la plus emblématique, nous demeurons attentifs à toute sollicitation.
L'équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour analyser, conseiller, référencer et promouvoir vos projets actuels et à venir.

Les conseils aux particuliers, cœur de l'action traditionnelle des CAUE s'amplifient grâce à l'ouverture au quotidien, en libre accès.
Nos multiples représentations dans les commissions départementales (sites, aménagement commercial, sécurité publique) et notre participation aux jurys de concours attestent des compétences d'expertise reconnues au CAUE.

Cette année encore, la qualité et la diversité des actions pédagogiques, réalisées en partenariat étroit avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Centre-Val de Loire et les Services Départementaux de l'Éducation Nationale méritent d'être soulignées.

Le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour nos actions de sensibilisation et d'information (expositions, publications) atteste leurs qualités et valorise notre action.
Le CAUE assure également une diffusion matérielle et numérique de connaissance en architecture, urbanisme et paysage du territoire à destination du plus grand nombre.
Cette association en ce qu'elle est un lieu d'échanges enrichissants, d'actions et d'animations territoriales, de publications et d'événements culturels m'invite à son respect. La présider demeure un plaisir et une fierté.
Je me réjouis enfin du dynamisme qui s'engage de par sa nouvelle localisation et par son rayonnement pour faire vivre le CAUE d'Eure-et-Loir et faire valoir toute son utilité au cœur d'un tissu d'acteurs locaux.

Christophe LE DORVEN
Président du CAUE 28
Conseiller départemental d'Eure-et-Loir
Adjoint au Maire de Dreux

MÉMO CAUE : **QUELQUES DATES...**

- **1975** création du Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
- **1977** Loi sur l'architecture du 3 janvier créant les CAUE
- **1979** création du CAUE en Eure-et-Loir :
  - Edmond DESOUCHES, Président du CAUE, Conseiller général, ancien président du Conseil général,
  - Samir ABDULAC, Directeur du CAUE, architecte et urbaniste (prise de poste 1980)
- **1980** création de la FNCAUE
- **1982** Maurice LEGENDRE, Président du CAUE , Vice-Président du Conseil général, ancien député
- **1988** René GALLAS, Président du CAUE , Vice-Président du Conseil général
- **1994**
  - Jacques GUILLARD, Président du CAUE, Vice-Président du Conseil général
  - nouvelles compétences en paysagisme en interne
- **2000** nouvelles compétences en géographie-infographie en interne
- **2001** Dominique LEBLOND, Président du CAUE , Vice-Président du Conseil général
- **2005** création d'un site internet pour le CAUE28
- **2007** nouvelles compétences d'urbanisme en interne
- **2008** édition du Guide des paysages d'Eure-et-Loir
- **2010** Laurence CAHUZAC, Directrice du CAUE, architecte et urbaniste
- **2011** ouverture du Centre d'information et de l'espace d'exposition du CAUE28
- **2013** édition du Guide Architecture XX^{e} siècle Eure-et-Loir
- **2015**
  - Christophe LE DORVEN, Président du CAUE, Conseiller départemental d'Eure-et-Loir
  - Jean-Noël PICHOT, Directeur du CAUE, architecte
  - édition du livret de l'exposition Chartres Rechèvres 200, une cité expérimentale de la Reconstruction d'après-guerre
- **2016**
  - exposition hors-les-murs « La Radiotechnique / 1956-2006 / Une empreinte industrielle / Dreux / Marcel Reby, architecte / Patrimoine du XX^{e} siècle » à Dreux et édition du livret de l'exposition La Radiotechnique à Dreux
- **2017**
  - exposition « Renouvellement urbain : exemples à Chartres »

SOMMAIRE

6 LES CAUE ET LE CAUE28 EN 2017 : CE QU'IL FAUT RETENIR

8
A — CONSEIL
A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION
A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI
A.3 — CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

18
C — FORMATION
C.1 — ACTIONS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DES JEUNES
C.2 — ACTIONS PÉDAGOGIQUES EN UNIVERSITÉ

12
B — INFORMATION / SENSIBILISATION
B.1 — CENTRE D'INFORMATION
B.2 — EXPOSITIONS
B.3 — OBSERVATOIRE CAUE
B.4 — PUBLICATIONS
B.5 — JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS
B.6 — VISITE DE CHANTIER
B.7 — CONGRÈS DES MAIRES
B.8 — LES ATELIERS DU BÂTI

20
D — MUTUALISATION / RÉSEAU CAUE
D.1 — L'URCAUE CENTRE-VAL DE LOIRE
D.2 — UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE

22
E — COMMUNICATION
E.1 — NUMÉRIQUE
E.1.A. — LE SITE INTERNET
E.1.B. — LA PAGE FACEBOOK
E.2 — PAPIER
E.3 — PRESSE-MÉDIAS
E.4 — RELATIONNELLE

27
F — CAUE/VIE STATUTAIRE
F.1 — LES MEMBRES
F.1.A. — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
F.1.B. — LES ADHÉRENTS
F.1.C. — L'ÉQUIPE
F.2 — LES LOCAUX DU CAUE28

LES CAUE EN 2017 :

CE QU'IL FAUT RETENIR...

• 92 CAUE dans 92 départements

• 9 groupements régionaux de CAUE

- URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes
- Les CAUE bretons
- URCAUE Centre-Val de Loire
- URCAUE des Hauts-de-France
- Les CAUE d'Ile-de-France
- Union régionale des CAUE normands
- URCAUE Nouvelle-Aquitaine
- Union régionale Les CAUE d'Occitanie
- URCAUE Pays de la Loire

QUELQUES CHIFFRES

• Plus de 1200 professionnels (architectes, urbanistes, conseillers énergie, paysagistes, spécialistes de la pédagogie, écologues, documentalistes, secrétaires, comptables...) au service du public

• 65 470 conseils aux particuliers ont été apportés par les CAUE

• 9 589 collectivités territoriales et leurs groupements ont été accompagnés par les CAUE

• 1 450 actions d'accompagnement des services de l'État

• 59 990 élèves ont suivi une action pédagogique d'un CAUE

• 7 312 stagiaires ont suivi une formation organisée par un CAUE

Source : CAUE, Repères et chiffres-clés, édition 2017

RÉPARTITION DES 92 CAUE PRÉSENTS DANS LES 92 DÉPARTEMENTS

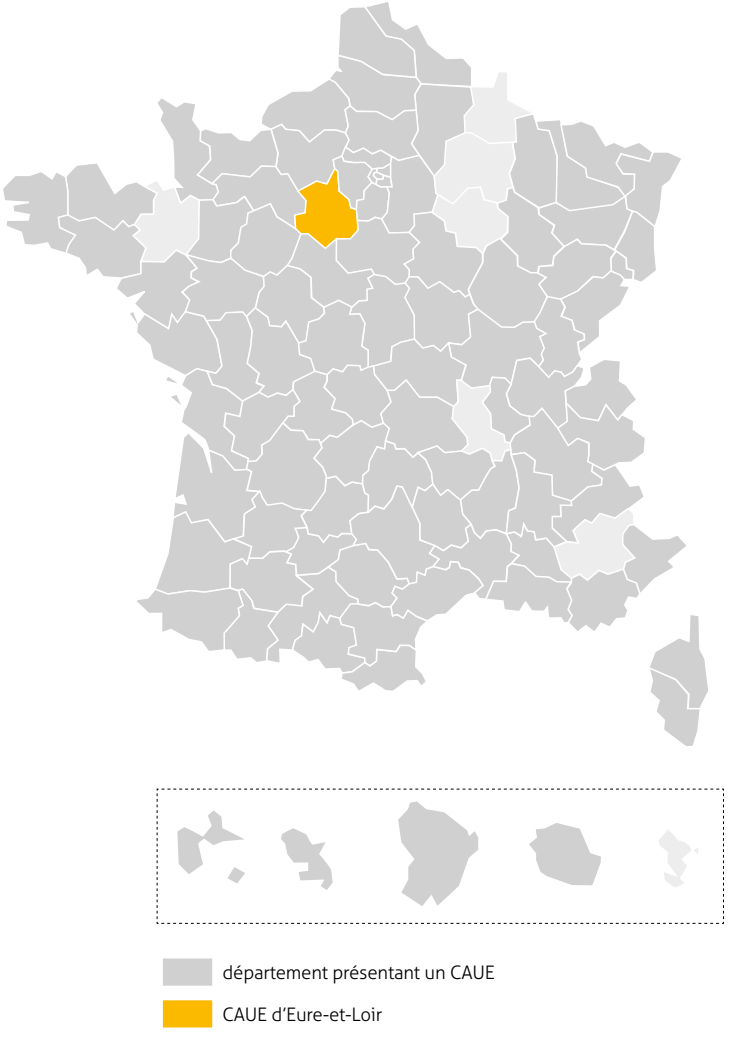

LE CAUE28 EN 2017 :

CE QU'IL FAUT RETENIR...

CE QUE VEUT DIRE CAUE

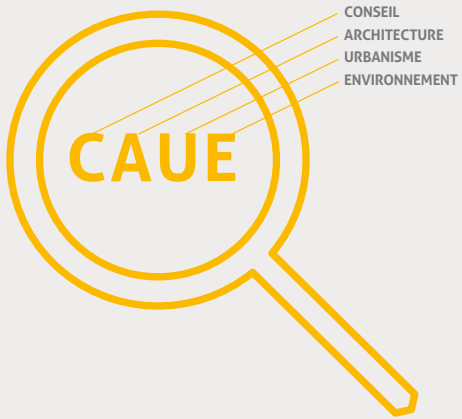

NOMBRE DE PERSONNES (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) POUR FAIRE FONCTIONNER LE CAUE EN EURE-ET-LOIR

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSEILS

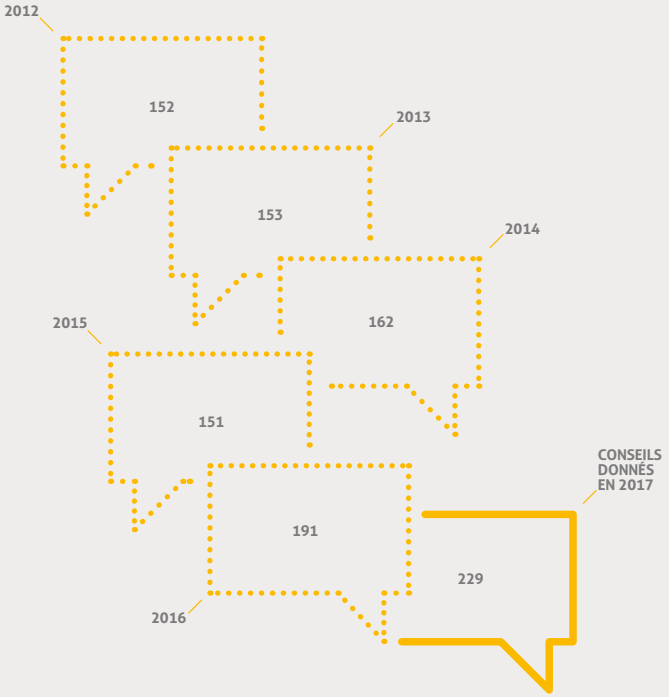

UNE GOUVERNANCE PLURIELLE ET ÉQUILIBRÉE

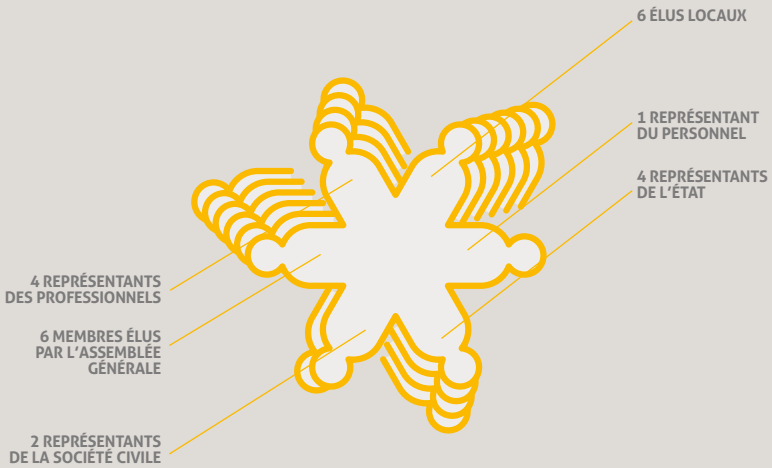

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA RECETTE FISCALE (PARTIE DE LA PART DÉPARTEMENTALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT) QUI FINANCE LE FONCTIONNEMENT DU CAUE

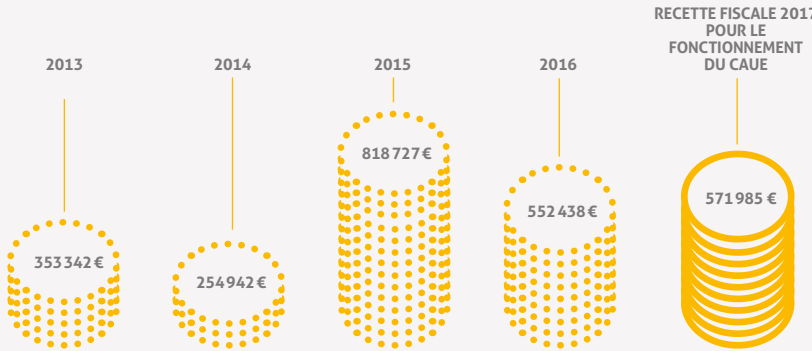

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION

174

BÉNÉFICIAIRES : DIRECT OU PAR INTERMÉDIAIRE ?

PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	COLLECTIVITÉS EPCI
90 %	7 %	3 %

AUE, LE CHAMP DU CONSEIL ?

ARCHITECTURE	URBANISME	ENVIRONNEMENT / PAYSAGE
93 %	6 %	1 %

L'OBJET DU CONSEIL

RÉHABILITATION	AUTRES	CONSTRUCTION NEUVE	EXTENSION	AMÉNAGEMENTS EXT.
47 %	18 %	17 %	15 %	3 %

LE CAUE28 CONSULTÉ À QUELLE ÉTAPE DU PROJET ?

AMONT DU PROJET	PHASE TRAVAUX	AUTRES
85 %	10 %	5 %

A — CONSEIL

A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION

Les candidats à la construction dans les territoires d'Eure-et-Loir peuvent bénéficier du conseil du CAUE pour les orienter en vue d'assurer la qualité architecturale et la bonne insertion des constructions dans le site environnant, urbain ou rural.
Le CAUE28 tient des Permanences Conseil dans ses locaux pour assurer cette mission réalisée par des architectes, urbanistes et paysagistes.
Les particuliers ont accès gratuitement à ce service sur simple rendez-vous pris préalablement auprès du secrétariat.

PERMANENCES CONSEIL AU CAUE
POUR LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Vous êtes un particulier, vous avez un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension et vous souhaitez prendre conseil ?

Gratuit et indépendant, un architecte du CAUE28 vous oriente en amont du projet en nos locaux.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 02 37 21 21 31

Pour le rdv d'environ 1h, il est recommandé de venir avec les documents suivants :

- **photos du terrain et bâtiments existants**
- **vos croquis, esquisses et/ou études en cours**
- **extrait cadastral**
- **extrait règlement PLU**
- **certificat d'urbanisme**
- **votre programme d'habitation, cahier des charges...**

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

ZOOM SUR L'AIRE DE JEUX ET EXEMPLE POSSIBLE D'IMPLANTATION DES MOBILIERS

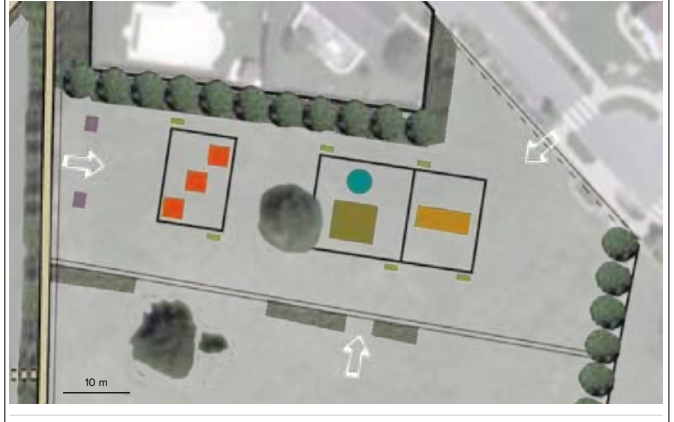

CAUE 28 — BREZOLLES / Aménagement d'une aire de jeux
RÉFÉRENT : JEAN-NOËL PICHOT (directeur, architecte) — 28/06/2017

8

A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités territoriales et les EPCI dès l'amont de leurs projets d'architecture, d'urbanisme ou ayant trait à l'environnement et au paysage. Une demande écrite, par courrier ou par mail, formalise la demande. Le CAUE28 travaille prioritairement pour ses adhérents en se déplaçant dans les territoires pour réaliser ce conseil qui est habituellement finalisé par la remise d'un « dossier-conseil ». Pour les demandes nécessitant un investissement en temps plus important que trois jours ou par le caractère expérimental de la demande d'accompagnement, le CAUE28 propose un partenariat conventionné.

LISTE DES CONSEILS RÉALISÉS EN 2017

ABONDANT
› aménagement citerne / ancienne mare hameau Brissard

ALLAINVILLE
› abords mairie

BREZOLLES
› aménagement aire de jeux
› aménagement de la friche de l'ancienne salle des fêtes

CHAMPHOL
› fleurissement de la mairie

COMMUNE NOUVELLE D'ARROU
› sentier d'interprétation du site du Polissoir

CRUCEY-COUVÉ
› CLAVAP

DANGERS
› convention PLU

DREUX
› point urba

DROUE-SUR-DROUETTE
› convention aménagement centre bourg

ÉPERNON
› AVAP

ESCORPAIN
› aménagements paysagers

GARNAY
› convention aménagement cœur de village

ILLIERS-COMBRAY
› parcours historique
› AVAP
› aménagement place de l'église
› traitement de la limite ouest de la place du Maréchal Maunoury
› terrasses des commerces de la place de l'église

LA FERTÉ-VIDAME
› aménagement de la place de la mairie

LA FRAMBOISIÈRE
› aménagement lotissement communal

LA PUISAYE
› diagnostic logement communal

LE GAULT-SAINT-DENIS
› réfection de la boulangerie (fin)

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX CT ET EPCI

44

BÉNÉFICIAIRES

COMMUNES	CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONSEIL RÉGIONAL
73 %	2 %
	EPCI 25 %

LE CHAMP DU CONSEIL

ENVIRONNEMENT-PAYSAGE	URBANISME-AMÉNAGEMENTS	ARCHITECTURE-HABITAT CONSTRUC-TION
45 %	30 %	25 %

emprise voie automobile

A abri-voyageurs
B table de pique-nique
C pompe à eau
D poubelles
E salle des fêtes
F citerne gaz
G arsenal
H murs et murets

accès véhicules

accès piétons

entrée principale du bâtiment

1 aménager l'espace de la place en **séparant visuellement** (avec un dispositif physique s'intégrant naturellement au site comme par exemple des plantations basses) un espace dédié à la salle des fêtes du reste de la place (laissé enherbé **2**). Ce dispositif permettra de **diminuer l'impact visuel de la façade de la salle des fêtes** comme "arrière-plan de la place".
- permettre aux piétons de **pouvoir traverser aisément ce dispositif** (**3**).
- **laisser un espace suffisant devant la salle des fêtes** afin de permettre si nécessaire un stationnement ponctuel qui ne soit pas collé à la façade (**4**).

5 **traiter la limite est du site** en continuant l'alignement d'arbres et par des plantations de massifs sur le talus ; ces plantations doivent se voir depuis la route et **agrémenter le site** et permettre des percées visuelles vers l'église (**6**). Créer une limite nette (pavés, bois...) entre l'enrobé et le talus.

7 **agrémenter les abords immédiats de l'église** afin de marquer une distance avec l'édifice et **le mettre en valeur.**

8 créer un dispositif qui masque les poubelles et l'arrière de la salle des fêtes (claustra bois)

9 implanter des sanitaires publics sur la parcelle de l'arsenal et sécuriser la traversée piétonne

SCHÉMA D'ORIENTATION POUR LA PLACE

LES CHÂTELETS
› réhabilitation logement communal

LES PINTHIÈRES
› extension sanitaires PMR

LOUVILLIERS-EN-DROUAIS
› Grande Mare

MAINTENON
› PADD : présentation

MONTIREAU
› extension de la mairie

NÉRON
› restauration église

NOGENT-LE-ROTROU
› charte devanture / AVAP

SAINT-PELLERIN
› aménagement abords de la salle des fêtes

THIRON-GARDAIS
› place de l'Europe

VER-LÈS-CHARTRES
› convention aménagement cœur de village

CONSEIL RÉGIONAL
› réunion SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

GRAC (Groupe de Réflexion sur l'Architecture Contemporaine)

CDC CŒUR DE BEAUCE
› convention SCOT
› convention Plan Action Communale (PAC) - Varize
› convention Plan Action Communale (PAC) - Cormainville
› convention Plan Action Communale (PAC) - Baudreville

CDC DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE
› jury de concours maison de santé

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
› copil action plan mares

PNR PERCHE
› charpente traditionnelle

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE
› homologation commune d'Epernon

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DU PERCHE
› ateliers SCOT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DUNOIS
› SCOT

A.3 — CONSEIL et ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

Le CAUE est à la disposition des administrations et services de l'État. Il peut s'agir de services en département, en région ou au national. Le CAUE est généralement sollicité par écrit, ce conseil se fait exclusivement sur les fonds propres du CAUE.

Le CAUE28 est membre des comités et commissions permanentes locales suivantes :

- Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Chartres
- Sous-Commission Départementale pour la Sécurité Publique

LE CAUE28 EST MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL « LABEL PATRIMOINE DU XX^{E} SIÈCLE » ET DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE INITIÉS PAR LA DRAC CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2017, le CAUE28 a été à la demande de l'Université de Paris (International Terra Institute, Master 2 management de projet spécialité écoconstruction)

- membre du jury de soutenance

NOMBRE TOTAL DE CONSEILS AUX ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

11

BÉNÉFICIAIRES

SERVICES DE L'ÉTAT EN DÉPARTEMENT	SERVICES DE L'ÉTAT EN NATIONAL	SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION
82 %	9 %	9 %

NOMBRE DE RÉFÉRENCES	2700
514 PERSONNES	FRÉQUENTATION
DEMANDES SPÉCIFIQUES DE RECHERCHES (BIBLIOGRAPHIES, DEMANDES D'ENVOI DE PUBLICATION ET RECHERCHES ICONOGRAPHIQUES)	25
1	ESPACE DE LECTURE
ANIMATEUR DÉDIÉ	1

B — INFORMATION/SENSIBILISATION

B.1 — CENTRE D'INFORMATION

Le Centre d'Information et de ressources du CAUE28 existe depuis 2011, il est ouvert au public (collectivités, particuliers, professionnels) et dispose d'un fonds de plus de 2500 références. Il propose des ouvrages généralistes et spécialisés dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

LES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES SUR PLACE, LE CENTRE MET UN ESPACE DE LECTURE ET DE TRAVAIL À DISPOSITION DES USAGERS. UN ANIMATEUR DÉDIÉ EST PRÉSENT POUR ACCOMPAGNER LES RECHERCHES

Les abonnements en 2018 :

- AMC
- ARCHITECTURES À VIVRE
- COLLECTION ARCHITECTURES À VIVRE
- D'A
- EXÉCUTION D'UN BÂTIMENT
- ECOLOGIK
- L'ÉCHO RÉPUBLICAIN
- LE MONITEUR
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
- TRAITS URBAINS
- URBANISME

B.2 — **EXPOSITIONS**

Le CAUE28 s'est engagé depuis huit ans dans une dynamique de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère dans un territoire départemental où peu ou pas de lieux sont dédiés à ces sujets. En effet, chaque année, le CAUE28 présente des expositions soit produites en interne ou en recevant celles en prêt de nos partenaires acteurs de l'AUE, du réseau national des CAUE.
Les expositions produites et réalisées par le CAUE sont destinées à devenir ensuite itinérantes et gratuites au prêt. Les expositions peuvent être accompagnées de vidéos et/ou de maquettes.

Les expositions de 2017 au CAUE ou hors-les-murs :

- « LA RADIOTECHNIQUE / 1956-2006 / UNE EMPREINTE INDUSTRIELLE / DREUX / MARCEL REBY, ARCHITECTE / PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE »
  • du 04/11/2016 au 23/02/2017 au CAUE28 : 25 visiteurs en 2017
  • du 30/05/2017 au 03/07/2017 à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux à Dreux , 450 visiteurs
- « DEVENIR NOMADE », collection FRAC Centre-Val de Loire, du 28/02/2017 au 12/05/2017 au CAUE28 : 329 visiteurs
- « RECHÈVRES 200 / R. CAMELOT, L. SAINSAULIEU, J. RIVET, ARCHITECTES / UNE CITÉ EXPÉRIMENTALE DE LA RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE À CHARTRES / XXe SIÈCLE / 1949-1951 » du 16/11 au 14/12/2017 au lycée Jehan de Beauce à Chartres, 70 visiteurs
- « PAYSAGES AGRICOLES CONTEMPORAINS EN EURE-ET-LOIR », du 10/09 au 15/10/2017 à la Maison de la Beauce à Orgères-en-Beauce, 50 visiteurs
- « RENOUVELLEMENT URBAIN : EXEMPLES À CHARTRES » du 08/12/2017 au 22/02/2018 au CAUE28, 48 visiteurs
- « FORMAT POST-IT®. ARCHITECTURES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE 2006- 2016 » du 09/10/2017 au 22/02/2018 au CAUE28, 64 visiteurs

Les expositions du CAUE28 en prêt :

- « RENOUVELLEMENT URBAIN : EXEMPLES À CHARTRES » (2017)
- « LA RADIOTECHNIQUE / 1956-2006 / UNE EMPREINTE INDUSTRIELLE / DREUX / MARCEL REBY, ARCHITECTE / PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE » (2016)
- « RECHÈVRES 200 / R. CAMELOT, L. SAINSAULIEU, J. RIVET, ARCHITECTES / UNE CITÉ EXPÉRIMENTALE DE LA RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE À CHARTRES / XXe SIÈCLE / 1949-1951 » (2015)
- « L'OBSERVATOIRE CAUE EN EURE-ET-LOIR » (2014)
- « PAYSAGES AGRICOLES CONTEMPORAINS EN EURE-ET-LOIR » (2011 – photographies issues du concours du CAUE28)

4 NOMBRE D'EXPOSITIONS DANS LES LOCAUX DU CAUE28

NOMBRE DE VISITEURS SUR L'ANNÉE AU CAUE **466**

5 NOMBRE D'EXPOSITIONS PROPOSÉES AU PRÊT

NOMBRE DE VISITEURS SUR L'ANNÉE DES EXPOSITIONS EN ITINÉRANCE **570**

64 678 FRÉQUENTATION NATIONALE DU SITE INTERNET DE L'OBSERVATOIRE (NOMBRE DE VISITES)

NOMBRE DE RÉFÉRENCES AU NATIONAL **4230**

37 NOMBRE DE RÉFÉRENCES EN EURE-ET-LOIR

NOUVELLES RÉFÉRENCES EURÉLIENNES INTÉGRÉES EN 2017 **4**

B.3 — **OBSERVATOIRE CAUE**

L'Observatoire CAUE (www.caue-observatoire.fr) est une production décentralisée du réseau national des CAUE, accessible sur chacun des sites internet des CAUE partenaires. Il permet d'accéder à un référentiel de réalisations en architecture, urbanisme et paysage en effectuant des recherches à partir de différents critères (types de réalisations, département ou région, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, année de réalisation...)

Mis en œuvre en Eure-et-Loir depuis 2011, l'Observatoire CAUE est tout à la fois un outil de connaissance et de diffusion de la production architecturale, urbaine et paysagère, un outil de sensibilisation et de valorisation de la qualité, mais aussi un outil de conservation des données qui permet aussi leur restitution sous des formes diverses : expositions, fiches pratiques, guides de visites, catalogues et illustrations de conseils donnés aux collectivités et aux maîtres d'ouvrages privés.

L'équipe du CAUE, par un suivi de l'actualité et des remontées des territoires, repère, sélectionne et constitue la ressource de l'Observatoire dans un esprit de diffusion de la qualité et de valorisation des territoires.
L'Observatoire est une vitrine de la production architecturale, urbaine et paysagère d'Eure-et-Loir, il participe de son attractivité et de son rayonnement.

Les 4 nouvelles références euréliennes intégrées en 2017 sur www.caue-observatoire.fr :

MOE : Maître d'Œuvre
MO : Maître d'Ouvrage

› **LA CITÉ DE L'INNOVATION AU COUDRAY (1)**
MOE : Diagonal Agence d'architecture
MO : SPL Chartres Aménagement

› **QUARTIER DURABLE LES ERRIAUX À SAINT-GEORGES-SUR-EURE (2)**
MOE : SAEDEL Aménageur, Villes et Paysages (anciennement Atelier du Paysage) : Urbanistes et Paysagistes
MO : Commune de Saint-Georges-sur-Eure

› **CENTRE AQUATIQUE DU PARC DES VAUROUX : RESTRUCTURATION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE À MAINVILLIERS (3)**
MOE : Atelier PO&PO
MO : Syndicat du Parc des Vauroux

› **COLLÈGE ET LYCÉE NOTRE-DAME À CHARTRES (4)**
MOE : Berthelier / Fichet / Tribouillet
MO : Association chartraine d'enseignement catholique

1

1

2

2

3

3

4

4

NOMBRE DE NOUVELLES PUBLICATIONS RÉALISÉES

2

AUE, CHAMP DES PUBLICATIONS

ARCHITECTURE

2

B.4 — **PUBLICATIONS**

Le CAUE28 s'attache à créer des outils de vulgarisation en architecture, urbanisme et environnement par de la production de connaissance et de la diffusion de méthodes et pratiques vertueuses.

Les publications du CAUE28 peuvent être :

- des ouvrages édités par nos soins avec un ISBN, en vente dans les librairies du département et nos locaux
- des guides pratiques de sensibilisation et de recommandations édités, avec un ISSN, dans notre collection : « Les Cahiers de l'AUE », disponibles dans nos locaux, présentés sur notre site internet
- des plaquettes, des fiches d'information et de sensibilisation éditées le plus souvent dans notre collection « Affiches Sensibilisation » disponibles dans nos locaux, téléchargeables sur notre site internet

De surcroît, le CAUE28 participe à des publications collectives au niveau du réseau national des CAUE ou en partenariat avec la MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) et/ou le Ministère de la Culture et de la Communication.

En 2018, les publications réalisées en interne :

- « ENSEIGNE DE BOUTIQUE» ; CAUE28 ; Collection Affiche Sensibilisation, édition CAUE28 ; septembre 2017
- « DEVANTURE DE BOUTIQUE » ; CAUE28 ; Collection Affiche Sensibilisation, édition CAUE28 ; septembre 2017

B.5 — **JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS AVEC ENVIROBAT CENTRE LE 23/06/2017**

Visites du centre de tri Le Relais à Favières (28) produisant une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de coton recyclé Métisse® et d'une maison en bois et paille à Fontenay-sur-Eure (28) (architecte Corentin Desmichelle).

B.6 — **VISITE DE CHANTIER « CONSTRUCTION DE 13 MAISONS INDIVIDUELLES PASSIVES BOIS/PAILLE » À NOGENT-LE-ROTROU (28) LE 21/09/2017**

Le CAUE28 a organisé à Nogent-le-Rotrou une visite de chantier de construction de 13 maisons individuelles passives dont le principe retenu dans le cadre de ce programme est une construction à ossature bois/paille (murs extérieurs en bois avec isolant paille) répondant à la réglementation thermique 2012 mais également à celle relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette visite a été réalisée en partenariat avec Envirobat Centre, Nogent Perche Habitat et l'Union Sociale Habitat Centre-Val de Loire et.

B.7 — **CONGRÈS DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR LE 30/09/2017**

Le CAUE28 a participé au Congrès des Maires d'Eure-et-Loir à Châteaudun en tenant un stand de présentation de ses activités conjointement avec l'Agence Technique Départementale d'Eure-et-Loir et les Archives Départementales.

B.8 — **LES ATELIERS DU BÂTI LE 01/10/2017**

Le CAUE28 a participé aux ateliers du bâti organisés par le PNR Perche à la Maison du Parc au manoir de Courboyer à Nocé (61).

NOMBRE D'ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES

226

ÉVOLUTION PARTICIPATION ÉLÈVES AUX ATELIERS PÉDAGOGIQUES

2014	2015	2016	2017
225	242	265	226

NOMBRE DE CLASSES REÇUES EN 2017

9

6

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

C — FORMATION

C.1 — ACTIONS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DES JEUNES

En partenariat avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale (SDEN) et le Fonds Régional d'Art Contemporain, FRAC Centre-Val de Loire, le CAUE28 a initié depuis plus de cinq ans, un dispositif d'ateliers pédagogiques basé sur le prêt d'œuvres du FRAC qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes citoyens à mieux comprendre les enjeux et à percevoir différemment leur cadre de vie à travers l'architecture, l'urbanisme et le paysage.
Malgré l'ouverture d'un plus grand nombre d'ateliers pédagogiques, toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Durant le mois de mars 2017, 226 élèves de cycles II et III ont participé à cette action qui a eu pour thème « Devenir Nomade » en relation avec l'exposition éponyme.

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES SE DÉROULENT EN DEUX TEMPS, ILS SONT ANIMÉS PAR LE CAUE28 ET LES SDEN

Le CAUE reçoit dans ses locaux la classe qui est séparée en deux groupes. Chaque groupe sera invité, en alternance, à participer à une animation concernant les projets affichés et la maquette exposée et à prendre part à un atelier participatif.
L'exposition des projets affichés ainsi qu'une vidéo font l'objet d'un travail d'observation de la part des écoliers ; puis, les élèves dessinent à leur tour une architecture de leur invention sur un support qui leur a été distribué.
Pendant ce temps, l'autre groupe d'élèves est amené à découvrir, à travers un diaporama et des vidéos, différentes architectures nomades et évolutives dans le monde.

À la suite de ces visionnages, les élèves devront composer à leur tour une habitation « qui bouge » dans le temps et dans l'espace. Pour ce faire, ils disposent de gommettes de différentes tailles symbolisant des espaces qu'ils devront nommer et organiser entre eux sur un support papier.
À l'issue du temps imparti, les groupes s'intervertissent.

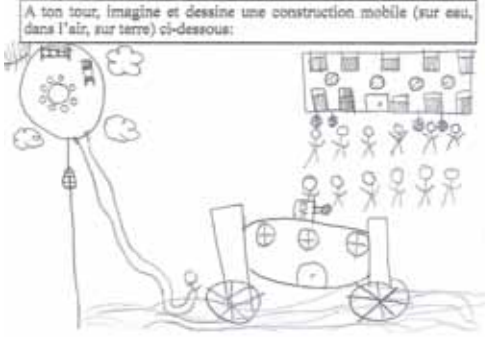

Les classes et écoles participantes en 2017 :

- Élèves de CM2
  École Jules Verne au Coudray
- Élèves de CM1-CM2
  École Yann Arthus-Bertrand à Barjouville
- Élèves de CE2-CM1-CM2
  École EEPU Le Petit Prince à Bonneval
- Élèves de CM1-CM2
  École de Villiers-le-Morhier
- Élèves de CM2
  École François Villon à Chartres
- Élèves de CM1
  École Henri IV à Chartres

C.2— ACTIONS PÉDAGOGIQUES EN UNIVERSITÉ

Participation au séminaire « Aménagement urbain des complexes sportifs dans les grandes métropoles » Université Marcel Bloch à Strasbourg.

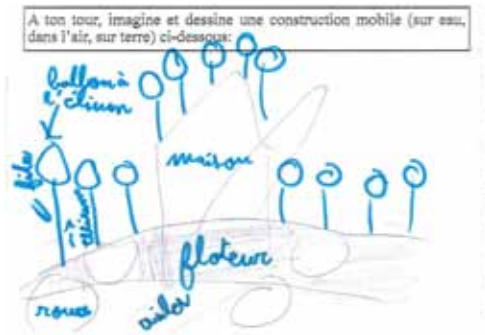

D — MUTUALISATION/RÉSEAU CAUE

D.1 — L'URCAUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Le réseau des CAUE compte 9 regroupements régionaux de CAUE. En région Centre-Val de Loire, l'Union Régionale est née, dès les années 80, de la volonté des conseils d'administration des 6 CAUE concernés : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41), le Loiret (45).
L'URCAUE répond aux besoins de mutualiser des ressources et de traiter certains enjeux à une échelle plus large.

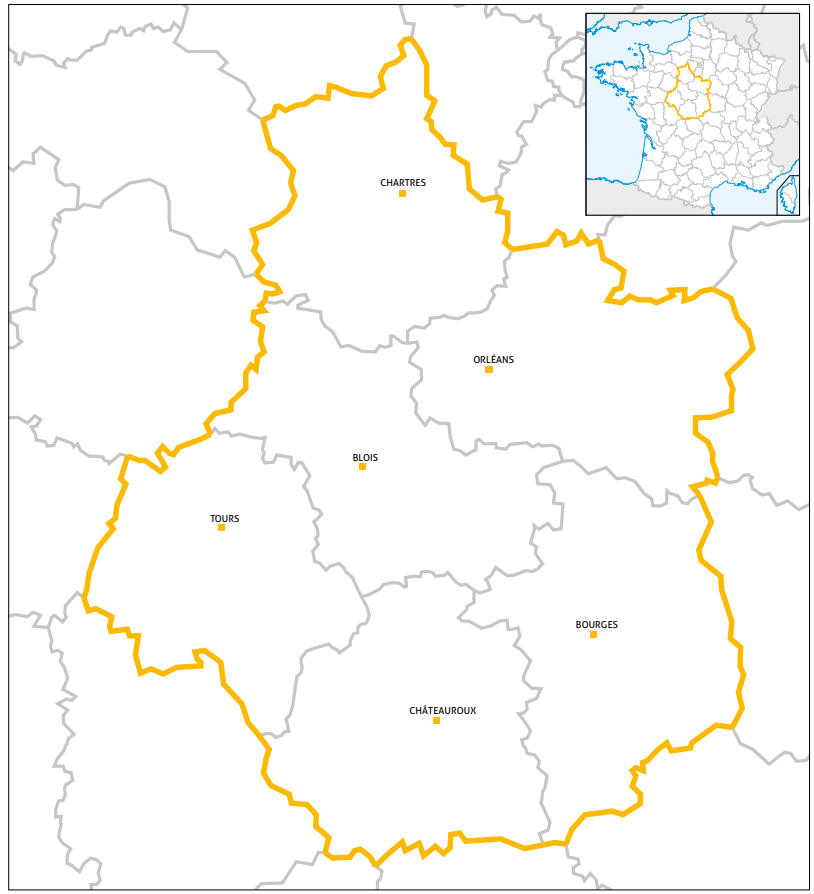

CAUE DU CHER
27, boulevard de Strasbourg
18000 BOURGES
tél : 02 48 50 75 18
fax : 02 48 50 16 98
e-mail : contact@caue18.fr
site internet : http://caue18.fr/
DIRECTRICE : Béatrice RENON
PRÉSIDENT : Fabrice CHOLLET

CAUE DE L'INDRE
Centre Colbert - Bâtiment I
1, place Eugène Rolland
36000 CHÂTEAUROUX
tél : 02 54 27 50 85
fax : 02 54 27 46 87
e-mail : caue.36@free.fr
site internet : http://caue.36.free.fr
DIRECTEUR : Alexandre MARTIN
PRÉSIDENT : Marie-Jeanne LAFARCINADE

CAUE DE TOURAINE
34, Place de la Préfecture
37000 TOURS
tél. 02 47 31 13 40
e-mail : caue37@caue37.fr
site internet : http://www.caue37.fr/
DIRECTEUR : Éric BOULAY
PRÉSIDENT : Vincent LOUAULT

CAUE DU LOIR-ET-CHER
34, avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
tél : 02 54 51 56 50
fax : 02 54 51 56 51
e-mail : contact@caue41.fr
site internet : http://www.caue41.fr/
DIRECTEUR : Bruno MARMIROLI
PRÉSIDENTE : Marie-Hélène MILLET

CAUE DU LOIRET
36, quai du Châtelet
45000 ORLÉANS
tél : 02 38 54 13 98
fax : 02 38 54 14 15
e-mail : contact@caue45.fr
site internet : http://www.caue45.fr/
DIRECTRICE : Isabelle THAUVEL
PRÉSIDENT : Frédéric NÉRAUD

UNION RÉGIONALE DES CAUE CENTRE-VAL DE LOIRE
c/o CAUE du Loiret
36, quai du Châtelet
45000 ORLÉANS
e-mail : contact@caue45.fr
PRÉSIDENTE : Marie-Hélène MILLET, Présidente du CAUE du Loir-et-Cher

D.2 —**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE**

Les Universités d'été des CAUE ont eu lieu au Château d'Ars (Indre) les 6,7 et 8 septembre 2017.

Parmi les temps forts de ces rencontres entre les CAUE :

• Le **Pecha-Kucha** des CAUE :

Les CAUE participants se sont livrés une nouvelle fois à l'exercice du « Pecha-Kucha » pour partager leurs expériences de terrain. Sensibiliser, éduquer, former, accompagner restent les piliers des actions des CAUE dans les territoires, avec une nette tendance aux mises en place de projets participatifs, de concertations larges basées sur des méthodes ludiques et innovantes.

• Le **hackathon** « Les missions de conseil des CAUE à l'ère du numérique »

Le mot «hackathon» vient de la contraction du mot hacker et du mot marathon.

Il s'agit d'un atelier collaboratif de 48h pour innover, concevoir et imaginer un projet en équipe intergénérationnelle et de le présenter à l'ensemble des participants.

Toutes ces idées doivent être intégrées dans le contexte et le cadre de la loi de 1977 et les missions de conseil du CAUE

• Plusieurs **thèmes de visite** pour les CAUE autour du site du château d'Ars :

- La Maison « Jour de fête » à Sainte-Sévère-sur-Indre
- Le Château de George Sand à Nohant
- L'atelier de formation de tailleur de pierres à La Châtre
- La base de loisirs de Pouligny Notre-Dame

• **La table ronde des élus**

Questions aux élus locaux, table ronde autour des thèmes présentés par les CAUE :

- Vanik BERBERIAN, Maire de Gargilesse-Dampierre, Président de l'Association des Maires Ruraux de France
- Pascal CHERAMY, Maire de Lourouer-Saint-Laurent
- François DAUGERON, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre, Président de la Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère, Vice-Président du CAUE de l'Indre
- Patrick JUDALET, Maire de La Châtre
- Marie-Jeanne LAFARCINADE, Conseillère départementale, Maire de Fougerolles, Présidente du CAUE de l'Indre

Source : http://www.universite-ete-caue.fr/

E — COMMUNICATION

DÉFINITION, MODALITÉS ET COMPÉTENCES EN INTERNE, FONCTIONS MOBILISÉES

E.1 — NUMÉRIQUE

E.1.A — LE SITE INTERNET

En ligne depuis 2005, le site internet du CAUE28 a été remanié en 2012. Il a trois objectifs :

- étendre et favoriser une visibilité directe de la structure CAUE28
- partager de nombreuses ressources téléchargeables gratuitement
- être support de diffusion d'informations et d'annonces de l'activité du CAUE28

En 2017, le site internet a reçu 3057 visiteurs pour 8423 pages consultées.
585 téléchargements ont été réalisés depuis le site qui se répartissent pour 90 % sur des documents d'information sur la structure (bulletin d'adhésion, rapport d'activités, programme d'événement, présentation d'action…) et 10 % sur des documents ressources (publications en ligne) .

WWW.CAUE28.ORG EST MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT ET S'ARTICULE AVEC LE SECOND OUTIL NUMÉRIQUE : LA PAGE FACEBOOK DU CAUE28

NOMBRE D'USAGERS ATTEINTS	3057
585	NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS EN LIGNE

OBJET DU TÉLÉCHARGEMENT	
DOCUMENTS INFORMATIFS 90 %	RESSOURCES DOCUMENTAIRES 10 %

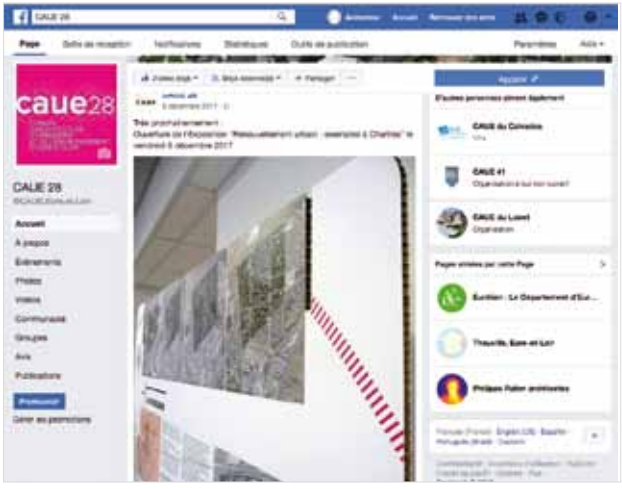

E.1.B — LA PAGE FACEBOOK

Depuis plus de cinq ans, le CAUE28 a fait le choix d'intégrer les réseaux sociaux en animant une page. L'objectif de la page est de permettre un contact continu avec le CAUE28 pour toute personne, structure et/ou collectivité qui fait la démarche volontaire de suivre cette actualité. L'avantage, par rapport à une newsletter, est la souplesse et la facilité de mise à jour, l'articulation directe en lien avec le site internet et le caractère non intrusif puisque ce sont les usagers qui décident de la fréquence de leur accès.

Les objectifs de la page Facebook sont :

- un échange d'informations
- le moyen de garder le contact avec nos usagers
- un espace d'annonces interactif
- une mise en réseaux d'une communauté d'intérêts partagés

13640

NOMBRE D'USAGERS ATTEINTS

PORTÉE ORGANIQUE, C'EST-À-DIRE, LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT ACCÉDÉ À LA PAGE OU À UNE PUBLICATION SUR LE FIL D'ACTUALITÉ

NOMBRE DE DOCUMENTS PAPIER DIFFUSÉS

487

700

NOMBRE DE PUBLICS CIBLÉS RÉGULIÈREMENT

E.2 — **PAPIER**

En parallèle d'une communication numérique prioritaire, le CAUE28 soutient une communication papier en matière d'information et de sensibilisation (cf. Chapitre B.4), par la réalisation de plaquettes informatives sur la structure, ses services, ses événements.

EN 2017, 487 DOCUMENTS ONT ÉTÉ DIFFUSÉS, À PRÈS DE 700 PUBLICS DIFFÉRENTS, (COLLECTIVITÉS, ADMINISTRATIONS, STRUCTURES, PROFESSIONNELS ONT ÉTÉ CIBLÉS SUR CE TYPE DE COMMUNICATION)

L'objectif de ce type de communication :

- un rapport privilégié pour nos membres et partenaires
- une présence matérielle dans les espaces de diffusion (librairies, bibliothèques, centres de documentation et de ressources, mairies,...)
- un lien matériel et personnel incontournable avec les décideurs et acteurs de l'AUE (maires, présidents d'EPCI, de Collectivités territoriales, parlementaires, architectes, urbanistes, paysagistes,...)

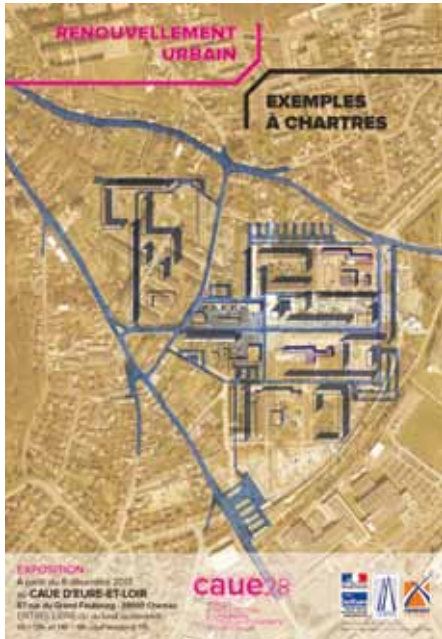

E.3 — **PRESSE-MÉDIAS**

L'échelle du CAUE28 ne permet pas actuellement de développer plus largement ce type de communication, la priorité se portant sur le numérique, néanmoins, pour toute ouverture d'événement dans nos locaux la presse est tout de même informée pour relais dans les journaux locaux.

EN 2017, LE CAUE28 A RELEVÉ 13 CITATIONS DANS LA PRESSE LOCALE ET NATIONALE (PAPIER ET INTERNET) DONT :

- exposition Devenir Nomade in Chartres Votre Agglo N°62 - février 2017
- exposition Devenir Nomade in Chartres Votre Ville n°167- mai 2017
- exposition Devenir Nomade in site internet du Collège d'Illiers-Combray
- exposition Devenir Nomade in L'Écho républicain du 07/03/2017
- exposition Devenir Nomade in site internet du FRAC Centre-Val de Loire
- exposition Devenir Nomade in site internet de la Ville de Chartres
- exposition Devenir Nomade in site internet de l'Office de tourisme de Chartres
- exposition Devenir Nomade in site internet de Radio Intensité
- exposition Renouvellement urbain in Chartes Votre Agglo n°70 - décembre 2017
- exposition Renouvellement urbain in L'Écho républicain du 20/12/2017
- exposition Renouvellement urbain in Office de Tourisme de Chartres Métropole
- Journées Nationales de l'Architecture in L'Écho Républicain du 13/10/2017
- exposition La Radiotechnique à Dreux in L'Écho républicain du 01/06/2017

Dreux → Vivre sa ville

EN BREF

EXPO ■ Radio

Une exposition retraçant la vie de la radiothechnique de 1956 à 2006 aura lieu jusqu'au 30 juin, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures, à l'Hôtel d'Agglomération. ■

Du 28 février au 12 mai 2017 au CAUE28

Exposition "DEVENIR NOMADE"

COLLÈGE MARCEL PROUST

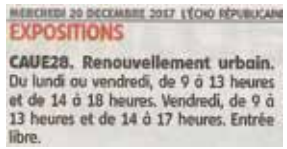
MERCREDI 20 DECEMBRE 2017 L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

EXPOSITIONS

CAUE28. Renouvellement urbain. Du lundi au vendredi, de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures. Vendredi, de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures. Entrée libre.

EXPOSITION. Les Journée de l'architecture à Chartres. Dans le cadre de la deuxième édition des Journées nationales de l'architecture, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Eure-et-Loir (CAUE 28), 87, rue du Grand-Faubourg, à Chartres, accueille le public, aujourd'hui, de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures. Vingt-cinq projets, menés dans des contextes aussi bien urbains que ruraux, sont présentés. À échelles différentes, maisons individuelles et équipements structurant pour le territoire seront expliqués. Entrée gratuite. ■

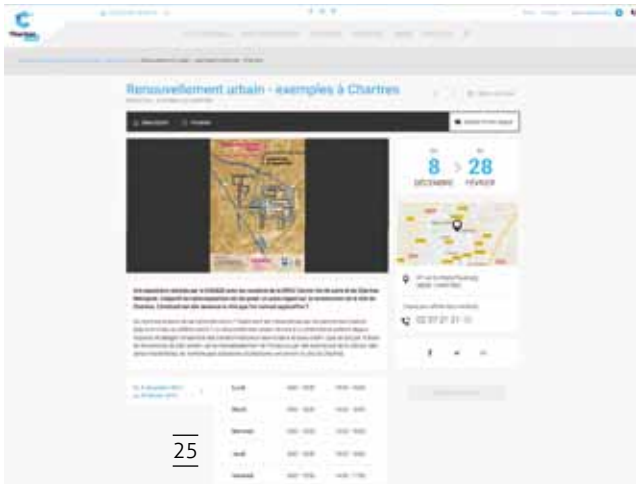

AGENDA

Au CAUE 28

Renouvellement urbain / exemples à Chartres

Dans la continuité de son travail de production de connaissance, de vulgarisation et de diffusion engagée sur l'architecture et l'urbanisme, le CAUE28 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir) présente l'exposition « Renouvellement urbain / exemples à Chartres », réalisée par le CAUE28 avec les soutiens de la DRAC Centre-Val de Loire et de Chartres métropole.

L'objectif de cette exposition est de poser un autre regard sur la construction de la ville de Chartres.

Comment est-elle devenue la ville que l'on connaît aujourd'hui ? Qui sont les acteurs de sa (re)construction ? Quels sont les mécanismes qui ont permis sa mutation depuis le milieu du 20e siècle ?

Le renouvellement urbain renvoie à un phénomène présent depuis toujours, et désigne l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le tissu urbain.

Que ce soit par le biais de rénovations du bâti ancien, par le réinvestissement de friches ou par des extensions de la ville sur des zones maraîchères, de nombreuses opérations d'urbanisme ont enrichi la ville de Chartres.

CAUE – 87, rue du Grand Faubourg à Chartres.

Entrée libre du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-16h (sauf vendredi 17h).

E.4 — **RELATIONNELLE**

Le CAUE28 privilégie une communication relationnelle directe avec le tissu local de l'AUE, par le biais de participations à la vie d'associations, de regroupements professionnels, de contacts directs avec les parlementaires locaux et de partenariats en développement continu.

En 2017, le CAUE28 a établi des partenariats avec :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire
- le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de la Région Centre-Val de Loire
- les Services Départementaux de l'Éducation Nationale (SDEN)
- la Ville de Chartres
- La Communauté d'agglomération de Chartres Métropole
- la Communauté de communes Cœur de Beauce
- la commune de Dangers
- la commune de Garnay
- la commune de Droue-sur-Drouette
- la commune de Ver-lès-Chartres

En 2017, le CAUE28 a établi des contacts pour action avec :

- l'Association des Maires d'Eure-et-Loir
- le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- la Maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire (m'A Centre-Val de Loire)
- La Maison de la Beauce
- l'Union des Architectes d'Eure-et-Loir

En 2017, le CAUE28 a été membre de :

- la Maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire
- l'Union des Architectes d'Eure-et-Loir
- le comité GAL des Pays de Beauce et Dunois
- Maisons Paysannes de France
- Club Ville durable – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Centre-Val de Loire
- Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire
- 5 commissions permanentes locales (CDNPS, CDAC, CLSDC, SCSP, CRAP, cf. paragraphe A.3-)

F — CAUE/VIE STATUTAIRE

Les CAUE sont investis d'une mission d'intérêt public, née de la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Le CAUE est créé par les responsables locaux. Le CAUE28 a été créé en 1979.

F.1 — LES MEMBRES

F.1.A. — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA GOUVERNANCE DU CAUE EST DÉFINIE PAR DES STATUTS TYPES APPROUVÉS PAR DÉCRET LE 9 FÉVRIER 1978 (DÉCRET N°78-172)

Elle se caractérise par un conseil d'administration rassemblant :

- des représentants de l'État : Ministères de la Culture et de la Communication ; de l'Éducation nationale ; de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (un seul poste pour ces deux derniers, depuis la fusion de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Direction départementale de l'Équipement)
- des collectivités territoriales
- des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager
- des représentants de la société civile

Le président du CAUE est choisi par le conseil d'administration parmi les représentants des collectivités territoriales. Ce mode de gouvernance fait du CAUE un espace privilégié de dialogue entre les acteurs du territoire.

Composition du conseil d'administration au 1er janvier 2018 :

- **PRÉSIDENT**
  M. Christophe LE DORVEN, Conseiller départemental, Adjoint au Maire de Dreux
- **VICE-PRÉSIDENT**
  M. Rémi MARTIAL, Conseiller départemental, Maire de Lèves
- **REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES**
  Mme Élisabeth BARRAULT, Conseillère départementale, Adjointe au Maire de Chartres
  M. Joël BILLARD, Conseiller départemental, Président de la CdC du Bonnevalais, Maire de Bonneval
  M. Claude TÉROUINARD, Président du Conseil départemental, Vice-Président de la CdC du Grand Châteaudun
  M. Bernard PUYENCHET, Conseiller départemental, Vice-Président de la CdC Entre Beauce et Perche, Maire d'Illiers-Combray
- **REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, MEMBRES DE DROIT**
  M. le Directeur de la Direction Départementale des Territoires
  M. le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
  M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
- **REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, DÉSIGNÉS PAR L'ADMINISTRATION**
  M. Yves-Marie BOHEC, Architecte
  M. Vincent DAUVILLIER, Représentant de la FFB
  M. Daniel GOUSSARD, Membre de la Chambre d'Agriculture
  M. François SEMICHON, Architecte

- **PERSONNES QUALIFIÉES, DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET**
  M. Pierre BOUDIER, Administrateur du Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire
  M. Dominique GUILLEUX, Directeur de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques d'Eure-et-Loir
- **MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (ÉLECTION À L'AG DU 28/05/2015)**
  Mme Claudia GASPARI, Déléguée départementale de Maisons Paysannes de France
  M. Philippe LIROCHON, Vice-Président de la CdC Cœur de Beauce, Maire de Villeau
  M. Albert MARSOT, Adjoint au Maire de Saint-Piat
  Mme Cécile MÉLAINE, Représentante de la CAPEB
  Mme Françoise RAMOND, Maire d'Épernon, Présidente de la Cdc des Portes Euréliennes de l'Île-de-France
  M. Michel TEILLEUX, Conseiller municipal de Chartres
- **REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**
  Varanong VONG, géographe-infographiste

Conformément aux statuts types, le conseil d'administration s'est réuni trois fois dans l'année : les 21/03/2017, 20/06/2017 et 25/01/2018

F.1.B. — LES ADHÉRENTS :

Les adhérents sont membres du CAUE28. Conformément aux statuts types, les membres ont été convoqués en assemblée générale le 29/04/2017 au CAUE28.

Adhérer au CAUE c'est :

- devenir acteur du débat sur la qualité du cadre de vie
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement et du paysage

Être adhérent permet aussi de :

- participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- bénéficier pleinement des services du CAUE
- monter des partenariats avec le CAUE
- apporter une contribution au fonctionnement du CAUE

LES BARÈMES DE COTISATIONS SONT INCHANGÉS EN 2018

Adhésions 2017 / catégories en fonction de la population totale

COMMUNES (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

< 100 hab.	minimum 20€
101 à 500 hab.	minimum 50€
501 à 1000 hab.	minimum 80€
1001 à 2000 hab.	minimum 120€
2001 à 5000 hab.	minimum 200€
5001 à 10000 hab.	minimum 400€
> 10000 hab.	minimum 650€
> 20000 hab.	minimum 1050€

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES et SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (EPCI)

< 4000 hab.	minimum 210€
4001 à 7000 hab.	minimum 525€
7001 à 10000 hab.	minimum 735€
10001 à 20000 hab.	minimum 1050€
> 20000 hab.	minimum 1470€

AUTRES ADHÉRENTS

Organismes	minimum 84€
Professionnels	minimum 52€
Particuliers	minimum 31€

Les membres en 2017 :

› **COMMUNES**

ABONDANT, ALLAINES-MERVILLIERS, ALLONNES, AMILLY, AUTHON-DU-PERCHE, BARJOUVILLE, BEAUCHE, BELHOMERT GUÉHOUVILLE, BÉVILLE-LE-COMTE, BILLANCELLES, BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE, BONCOURT, BOUTIGNY-PROUAIS, BREZOLLES, BROU, CHAMPROND-EN-GÂTINE, CHAPELLE-GUILLAUME, CHARTRES, CHASSANT, CHÂTAINCOURT, CORANCEZ, COUDRAY-AU-PERCHE, COURVILLE-SUR-EURE, CRÉCY-COUVÉ, DANGERS, DREUX, DROUE-SUR-DROUETTE, ÉCLUZELLES, ÉPERNON, ESCORPAIN, FONTAINE-LES-RIBOUTS, FONTAINE-SIMON, GARANCIÈRES-EN-BEAUCE, GARNAY, GASVILLE-OISÈME, GELLAINVILLE, HANCHES, HOUX, LA BAZOCHE-GOUËT, LA FRAMBOISIÈRE, LAMBLORE, LE GAULT-SAINT-DENIS, LES PINTHIÈRES, LÉTHUIN, LORMAYE, MAINTENON, MIERMAIGNE, MORAINVILLE, MOUTIERS-EN-BEAUCE, NOGENT-LE-PHAYE, NOGENT-LE-ROTROU, OYSONVILLE, SAINT-GEORGES-SUR-EURE, SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE, SAINT-OUEN-MARCHEFROY, SENONCHES, SERVILLE, SOURS, THIMERT-GÂTELLES, THIRON-GARDAIS, THIVILLE, TRIZAY-COUTRETÔT-SAINT-SERGE, VARIZE, VER-LÈS-CHARTRES, VERNOUILLET, VILLAMPUY

› **EPCI**

- CDC CŒUR DE BEAUCE,
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

› **STRUCTURES**

- CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR
- SPL GESTION AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION
- UNION DES ARCHITECTES D'EURE-ET-LOIR
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT 28
- ASSOCIATION DES MAIRES 28

› **PROFESSIONNELS**

ARC&A, OSTINATO, ANTOINE VECCHIO

› **PARTICULIERS**

MARIE-ANNICK BLAISE (MEMBRE HONORAIRE), SAMIR ABDULAC (MEMBRE HONORAIRE), DOMINIQUE LEBLOND (MEMBRE HONORAIRE), AURÉLIE TRICARD

En complément de l'adhésion ou par une aide différente, ils ont apporté une contribution au fonctionnement du CAUE28 en 2017 :

› la DRAC Centre-Val de Loire (subventions)

› la Cdc Cœur de Beauce

› la Commune de Ver-lès-Chartres

› la Commune de Droue-sur-Drouette

› la Commune de Garnay

NOMBRE D'ADHÉRENTS **80**

RÉPARTITION

COMMUNES 66

PARTICULIERS 4

EPCI 2

STRUCTURES 5

PROFESSIONNELS 3

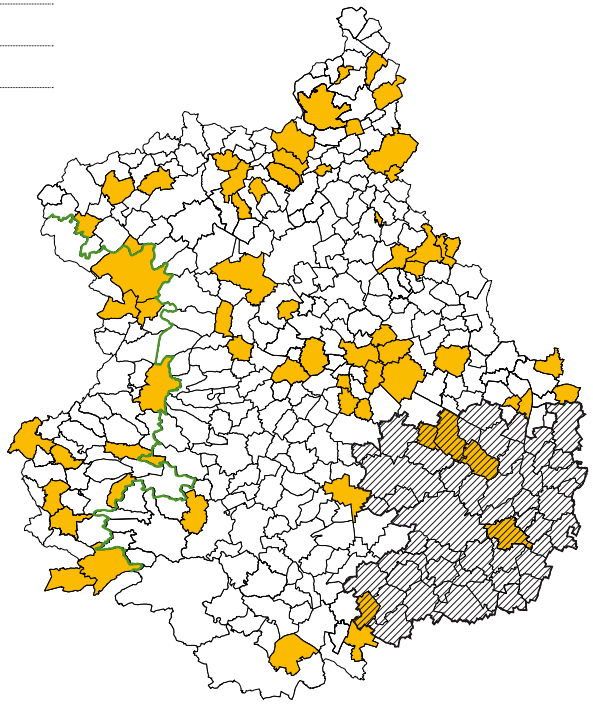

Communes adhérentes (66)
Communauté de communes Cœur de Beauce en 2017
Parc Naturel Régional du Perche (territoire en Eure-et-Loir)

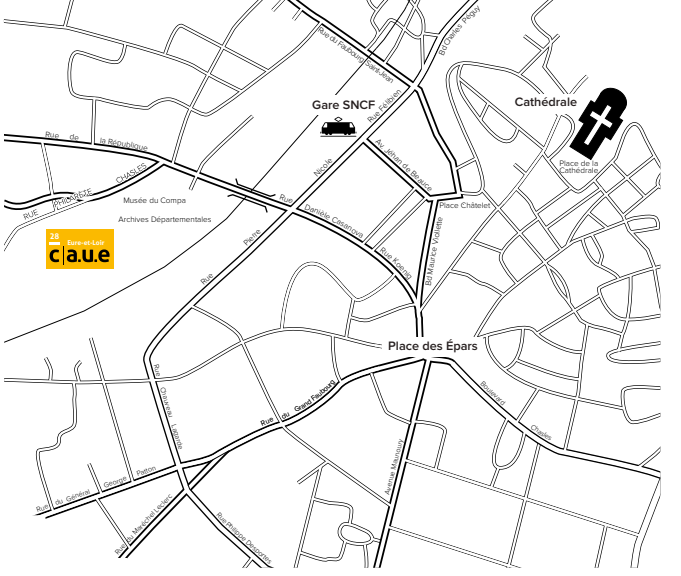

1

2

3

4

F.1.C. — L'ÉQUIPE

- **Jean-Noël PICHOT,** architecte DPLG, directeur (1)
- **Edwige PORCHER**, assistante de direction (2)
- **Stéphanie ORENGO**, architecte-conseillère, paysagiste-conseillère (3)
- **Varanong VONG**, géographe, infographiste, animateur du centre d'Information (4)

Ont également travaillé au CAUE28 :

- Élodie MONTIGNY,
- Philippe BOULEFRAD

L'équipe se forme en continu en 2017 :

- contrat de professionnalisation : Master 2 Science du Management de l'Écoconstruction et de l'Aménagement Durable
- management de proximité (Cegos)

F.2 — LES LOCAUX DU CAUE28

Le 28/02/2018, le CAUE28 a déménagé au RDC des locaux du Conseil départemental d'Eure-et-Loir situé 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300) près du Musée du Compa et des Archives Départementales. Il arbore depuis cette date une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo et une nouvelle couleur.

CAUE28 ACCÈS :

- **À PIED** : 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300)
- **EN BUS** : lignes 1 ou 5, arrêt Anatole France
- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

DU LUNDI AU VENDREDI : DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

COPYRIGHT PHOTOS : CAUE 28 sauf mention contraire
DATE DE PUBLICATION : juin 2018
PHOTO COUVERTURE :
La Cité de l'Innovation au Coudray (28)
• Maître d'œuvre : DIAGONAL Agence d'architecture
• Maître d'ouvrage : SPL Chartres Aménagement
• Crédit photo : © CAUE28

28 Eure-et-Loir

c|a.u.e

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ESPLANADE MARTIAL TAUGOURDEAU• 3 RUE PHILARÈTE CHASLES • 28300 MAINVILLIERS

TÉL. 02 37 21 21 31 / FAX 02 37 21 70 08 / CONTACT@CAUE28.ORG / WWW.CAUE28.ORG